



Liste de présidents depuis 1990

1990 - 1994 | Rafael Leonardo Callejas Romero
 1994 - 1998 | Carlos Roberto Reina Idiáquez
 1998 - 2002 | Carlos Roberto Flores Facussé
 2002 - 2006 | Ricardo Maduro Joest
 2006-2009 | José Manuel Zelaya
 2009-2010 | Roberto Micheletti Baín (*de facto*)
 2010 - 2013 | Porfirio Lobo Sosa
 2013 - [2017] | Juan Orlando Hernández



DONNÉES GÉNÉRALES

Le Honduras, dont la capitale est Tegucigalpa, est doté d'un gouvernement républicain, démocratique et représentatif. Le pays est divisé en 18 départements (Atlántida, Choluteca, Colón, Comayagua, Copán, Cortés, El Paraíso, Francisco Morazán, Gracias a Dios, Intibucá, Islas de la Bahía, La Paz, Lempira, Ocotepeque, Olancho, Santa Bárbara, Valle et Yoro).

La présente [constitution](#) est en vigueur depuis 1982. Cette Constitution a connu des réformes en 1982, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Présidentielles

- Le président et le vice-président sont conjointement et directement élus par le peuple à la majorité simple.
- Le mandat présidentiel est d'une durée de quatre ans et la réélection est interdite par l'article 239 de la constitution.
- Pour être élus, le président et le vice-président doivent être citoyens honduriens de naissance; être âgés de plus de trente ans; et jouir de leurs droits.

Législatives

- Le pouvoir législatif est exercé par le Congrès national où les députés sont élus au suffrage direct.
- Le congrès, monocaméral, est constitué de 128 membres qui sont élus à la proportionnelle à travers des listes bloquées et selon un système de quotient. Les députés siègent pour une durée de quatre ans.
- Pour être élus, les députés doivent être citoyens de naissance; être âgés de 21 ans et plus; jouir pleinement de leurs droits; être nés dans le département pour lequel ils postulent ou en être résidents depuis au moins 5 ans.

Municipales

- Le territoire national est divisé en départements, qui, à leur tour, sont divisés en municipalités autonomes administrés par des conseils élus par le peuple, conformément à la loi.



OFFRE ÉLECTORALE

Les partis politiques :

- Partido Liberal de Honduras (PLH) (1891)
 - Partido Nacional de Honduras (PNH) (1902)
 - Partido Demócrata Cristiano de Honduras (PDCH) (1968)
 - Partido Innovación y Unidad (PINU) (1970)
 - Partido Unificación Democrática (PUD) (1992)
 - Partido Libertad y Refundación (Libre) (2011)
 - Partido Anticorrupción (PAC) (2011)
- Les partis politiques légalement enregistrés sont des institutions de droit public, dont l'existence et le libre fonctionnement sont garantis par la Constitution (article 47).



DEMANDE ÉLECTORALE

Conditions d'accès au vote :

- Le suffrage est un devoir public et un droit. Le vote est universel, obligatoire, égal, direct, secret et libre.



MÉDIAS ET SONDAGES

- **Principaux médias de la presse écrite :** La Tribuna – Tegucigalpa, La Prensa Honduras, Tiempo, El Heraldito – Tegucigalpa, Honduras Weekly, Proceso Digital.
- **Principales chaînes de télévision :** Canal 11, Choluteca Canal 36, Maya TV Canal 66, Teleceiba Canal 7, Telecentro (Honduras), Televisión Nacional de Honduras, MundoTV Canal 42, Telecentro, Enlace Honduras Canal 57.
- **Principales stations de radio :** Emissoras Unidas, Rádios de Honduras, HN Radios, Emissoras Honduras, Rádios Honduras, Rádios HN.



CAMPAGNES ÉLECTORALES

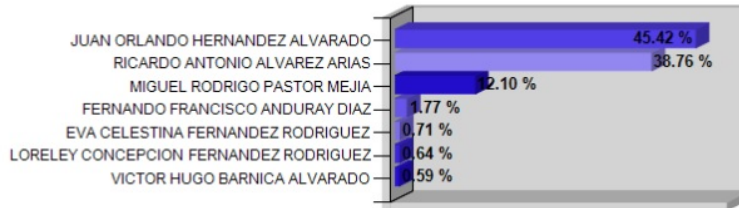
- **Organe de justice électorale :** Le Tribunal Suprême Électoral ([TSE](#)) est autonome, indépendant, doté de la personnalité juridique et a compétence dans toute la République.
- Le TSE est composé de 3 juges titulaires et d'un magistrat suppléant, élus par les deux tiers des voix des membres du Congrès pour une période de 5 ans. Ils peuvent être réélus.
- Pour être juge du TSE, il faut être Hondurien de naissance, avoir au moins 25 ans, et pouvoir exercer ses droits civils.
- **Conditions de financement public :** L'État contribue à financer les dépenses des partis, conformément à la [loi](#). Les partis politiques, à leur tour, ne peuvent recevoir de subventions des gouvernements, des organisations ou des institutions étrangères.



Système électoral

	Nombre/ Répartition	Mode de scrutin	Mandat	Réélection
Exécutif	1 président et 1 vice-président	Majoritaire	4 ans	Non
Législatif	128 députés	Listes bloquées avec représentation proportionnelle	4 ans	Oui
Municipal	298 maires et leur adjoint respectif	Pluralité	4 ans	Oui

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS 2013 - Présidentielles



Candidat	Total des Votes	% des Votes
JUAN ORLANDO HERNANDEZ ALVARADO	446,23	45.42%
RICARDO ANTONIO ALVAREZ ARIAS	380,809	38.76%
MIGUEL RODRIGO PASTOR MEJIA	118,876	12.10%
FERNANDO FRANCISCO ANDURAY DIAZ	17,403	1.77%
EVA CELESTINA FERNANDEZ RODRIGUEZ	6,986	0.71%
LORELEY CONCEPCION FERNANDEZ RODRIGUEZ	6,313	0.64%
ICTOR HUGO BARNICA ALVARADO	5,82	0.59%
Votes Nuls	79,924	6984%
Votes Blancs	82,083	7172%
Votes Valides	982,437	
Total de Votes	1,144,444	

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS 2009 - Législatifs

Partis Politiques	Total de Votes	% de Votes	Sièges
Partido Nacional de Honduras/ National Party of Honduras	1,213,695	56.56%	71
Partido Liberal de Honduras/ Liberal Party of Honduras	817,524	38.09%	45
Partido Innovación y Unidad Social Demócrata/ Innovation and Social Democratic Unity Party	39,96	1.86%	5
Partido Demócrata Cristiano de Honduras/ Democratic Christian Party of Honduras	38,413	1.79%	4
Partido Unificación Democrática/ Unified Democratic Party	36,42	1.70%	3
Votes Valides	2,146,012	93.30%	
Votes Nuls	92,604	4.02%	
Votes Blancs	61,44	2.67%	
Votes Réçus	2,300,056	100%	